



CHARTRE INSTITUTIONNELLE

BIEN VIVRE ENSEMBLE À IMT MINES ALBI

DIR-CharteBienVivreEnsemble-ORG-20220610.docx



IMT Mines Albi-Carmaux
École Mines-Télécom

Références :

Charte Egalité entre les Femmes et les Hommes portée par la Conférence des Grandes Ecoles, la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs et la Conférence des Présidents d'Université.

Plan égalité Femmes/hommes de l'Institut Mines-Télécom

Politique Handicap de l'Institut Mines-Télécom

Règlement intérieur de IMT Mines Albi et règlement de la Maison des Elèves de IMT Mines Albi

Charte éthique d'utilisation des médias sociaux (annexée au Règlement Intérieur) de IMT Mines Albi

Engagement de l'Ecole

Dans le respect des textes cités en références, cette charte vise le partage et la mise en œuvre des bonnes pratiques nécessaires pour bien vivre ensemble à IMT Mines Albi, pour mener à bien les missions de l'école et assurer l'épanouissement de chacun dans l'accomplissement de ses tâches en harmonie avec les valeurs de l'école : humanisme, excellence, innovation, ouverture et responsabilité.

Elle s'applique à tous (le personnel d'enseignement et de recherche, le personnel administratif et technique, les intervenantes et intervenants extérieurs, doctorantes, doctorants et élèves) dans le cadre des activités académiques, associatives et sociales (restaurant, cafétérias, sport, fêtes...) sur le campus ou hors campus et dans les médias numériques liés à l'école.

Dans l'exécution de ses missions et activités quotidiennes, chacun s'attache à mettre l'humain au cœur de son mode de fonctionnement dans le but d'établir un climat de confiance et de reconnaissance de l'autre dans lequel les compétences des uns et des autres peuvent pleinement s'exprimer.

La direction impulse une vision globale concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention des violences sexistes et sexuelles et la lutte contre toute forme de discrimination.

Chaque collaborateur est amené à s'exprimer dans les phases d'élaboration des règles de fonctionnement de l'école. Une fois définies, elles constituent une vision collective partagée visant à répondre à des finalités communes. Chacun s'engage à les relayer et les respecter afin de garantir l'espace de liberté et d'autonomie de chacun.

Vis-à-vis des élèves, nous nous engageons à

- Inciter les associations d'élèves à une communication débarrassée des stéréotypes de genre et active dans la lutte contre toute forme de discrimination.
- Promouvoir les mesures d'encouragement à l'entrepreneuriat féminin.
- Mettre en œuvre le plan d'actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles impulsé par l'Institut Mines Télécom. Notamment déployer les outils de signalement et d'écoute aux victimes de violences sexistes et sexuelles.
- Mener des actions de sensibilisation et de prévention des violences sexistes et sexuelles auprès de l'ensemble des élèves, doctorantes et doctorants, en collaboration avec les associations étudiantes.
- Diffuser largement les informations sur les droits des victimes de harcèlement et l'aide qu'elles peuvent recevoir.



- Engager en collaboration avec les élèves des actions en faveur de la diversité au sein de l'école (Cordées de la Réussite) et intégrer aux enseignements dispensés par l'Ecole le management de la diversité.
- Accompagner les élèves, doctorantes et doctorants en situation de handicap et faciliter les démarches pour une mise en œuvre rapide des adaptations nécessaires à la scolarité.

Vis-à-vis des agents, nous nous engageons à

- Evaluer, prévenir et résorber les écarts de rémunération entre femmes et hommes.
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux emplois.
- Veiller à ce que nos processus et nos conditions de travail (recrutement, formation, promotion, communication, accessibilité) ne soient pas discriminants en termes de genre ou de handicap.
- Garantir l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.
- Mettre en œuvre le plan d'actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles impulsé par l'Institut Mines Télécom. Notamment déployer les outils de sensibilisation et de formation des personnels pour prévenir les propos et actes sexistes ou toute autre forme de discrimination ou de violence.
- Diffuser largement les informations sur les droits des victimes de harcèlement et l'aide qu'elles peuvent recevoir.
- Promouvoir une communication interne débarrassée des stéréotypes de genre et active dans la lutte contre toute forme de discrimination.
- Mettre en œuvre la politique de l'Institut Mines Télécom en matière de handicap, notamment l'application des aides aux Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs handicapés.

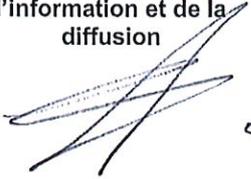
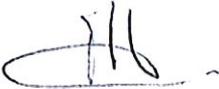
Pour mettre en œuvre cette charte, nous nous engageons à

- Identifier des personnes référentes selon les thématiques abordées dans la présente charte.
- Définir clairement leurs missions et leur donner les moyens de leur mise en œuvre.
- Faire et diffuser un état des lieux statistique sexué.
- Communiquer sur la mise en œuvre des engagements de cette charte.

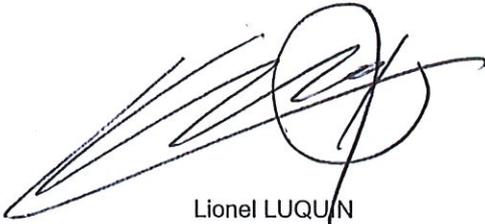
Cette charte a été validée par le Conseil d'Ecole le 10/06/2022

Elle a été signée en COLDIR le 21/06/2021

Elle remplace la Charte du Vivre Ensemble signée par le COMOP le 25/02/2020.

| | | | |
|---|---|---|--|
| <p>La directrice adjointe</p>  <p>Audrey LORIDAN BAUDRIER</p> | <p>La secrétaire générale</p>  <p>Sandrine TRINQUIER</p> | <p>Le directeur des formations</p>  <p>Bruno LADEVIE Directeur des Formations</p> <p>Bruno LADEVIE</p> | <p>Le directeur de la recherche et de l'innovation</p>  <p>Jacques LAMOTHE</p> |
| <p>Le directeur du développement économique et de l'entrepreneuriat</p>  <p>Philippe FARENC</p> | <p>La directrice des relations entreprises et alumni</p>  <p>Laurence GALET</p> | <p>La directrice de la communication, de l'information et de la diffusion</p>  <p>Charline SUDERIE</p> | <p>Le directeur des affaires internationales</p>  <p>Philippe LOURS</p> |
| <p>Le directeur du Centre Génie Industriel</p>  <p>Xavier LORCA</p> | <p>Le directeur de l'Institut Clément Ader-Albi</p>  <p>Thierry SENTENAC</p> | <p>La directrice du Centre RAPSODEE</p>  <p>Fabienne ESPITALIER</p> | |

Le directeur



Lionel LUQUIN